



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

Séance publique du 27 octobre 2022

Date de l'annonce publique de la séance: 19 octobre 2022

Date de la convocation des conseillers: 19 octobre 2022

Présents : M. Carlo KÜTTEN, bourgmestre, Mme Netty SIMON-KILL, M. Joé BEISSEL, échevins
M. Jos JOHANNNS, M. Pierre BRAUN, M. Antonio DA COSTA ARAUJO, M. Bernd ZIMMER, conseillers
M. Bernard HEINESCH, secrétaire

Absent(s) Mme Patricia GONZALEZ, conseiller (non-excusee)

Le Conseil Communal,

a ajouté à l'unanimité des membres présents les points 9.a et 9.b portant sur la résiliation de la convention du service immobilier social du canton de Remich et sur la création de postes supplémentaires auprès de l'office social commun de Remich.

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 22 septembre 2022.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents des crédits supplémentaires pour la participation au financement du syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS.

04.a) a renoncé à l'unanimité des membres présents au droit de préemption sur trois parcelles sises à Erpeldange aux lieux-dits « Erpeldange » et « rue de Mondorf ».

b) a renoncé à l'unanimité des membres présents au droit de préemption sur une parcelle sise à Erpeldange au lieu-dit « Scheierbiert ».

05) a approuvé à l'unanimité des membres présents un projet de plan d'aménagement particulier concernant des fonds à Erpeldange-Scheierbiert au lieu-dit « Bätzebiert », projet lequel prévoit la construction d'une maison unifamiliale.

06) a décidé de reporter l'approbation du plan de gestion des forêts pour l'année 2023.

07.a) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de bail relatif à la location d'un terrain agricole sis à Erpeldange – Gontesbëscher/lerzebiert d'une superficie de 3,03 ha au prix annuel de 650.-€.

b) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de bail relatif à la location d'un terrain agricole sis à Erpeldange-Scheierbiert d'une superficie de 3,40 ha au prix annuel de 1.350.-€.

c) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de bail relatif à la location d'un terrain agricole sis à Rolling/Assel – Bombatsch d'une superficie de 0,95 ha au prix annuel de 250.-€.

08.a) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à une modification de l'organisation scolaire pour des raisons pédagogiques à savoir le remplacement du titulaire du cycle 4.1 et en conséquence celui du cycle 2.1.

- à une adaptation projetée des prix de vente du bois de chauffage et du bois long.

- aux avant-projets de règlements grand-ducaux visant le classement en zones protégées d'intérêt national les zones « Scheierbiert/Maachergrouf » et « Trënténgerdall » et en particulier sur les conséquences au niveau de la création d'infrastructures publiques dans ces zones, les restrictions au niveau de l'exploitation agricole et la dévalorisation des terrains.

- à une affaire juridique en matière de plan d'aménagement général et en particulier à la proposition de la partie adverse d'accepter l'étude de faisabilité relative à la viabilisation de fonds sis à Erpeldange-Éimeréngerhaff élaboré par le bureau Zeyen&Baumann pour le compte de l'administration communale de Bous.

- au projet de construction d'une exploitation viticole à Erpeldange au lieu-dit « Scheierbiert » et en particulier aux problèmes liés à l'aménagement d'un accès carrossable par la voirie vicinale et l'élaboration d'une étude géotechnique y relative.

09.a) a décidé à l'unanimité des membres présents d'annuler la convention du 06 septembre 2017 relative à la création et au fonctionnement du service immobilier social du canton de Remich avec effet au 11 novembre 2022.

b) a approuvé à l'unanimité des membres présents la décision du conseil d'administration de l'office social commun de Remich du 10 août 2022 relative à la création d'un poste de responsable de l'office social et d'un poste supplémentaire d'assistant social pour l'office social.

The image shows several handwritten signatures in blue ink. There are approximately six distinct signatures, some of which are quite stylized and overlapping. The signatures are located below the text of the document.